

Mon cher Frisch,

En vue du vote qui nous est demandé pour l'élection des fellows de l'Econometric, auriez vous l'obligeance de me communiquer les renseignements que vous pourriez avoir sur: Leontief, Ezekiel, Crum; Fanno, Vinci, Mortara, Bresciani, Furlan.

Je désirerais surtout savoir de quelle manière ils répondent ou non aux cinq points que vous aviez proposé d'insérer dans la Constitution et qui à mon avis doivent nous guider de façon assez stricte dans le choix des fellows.

Cordialement à vous



F. DIVISIA
Villa de Beaulieu
Saint Gervais les Bains (Haute Savoie)
jusqu'à mi-septembre .

Tinbergen m'a écrit qu'il a reçu environ 25 adhésions pour la réunion de Leyde; avez-vous quelques nouvelles du programme scientifique? Si on traite des oscillations économiques, peut-être Le Corbeiller pourra-t-il envoyer quelque chose.

J'ai rencontré à Paris Ricci qui serait très désireux d'assister à nos réunions mais doit être retourné en Egypte le 1^o octobre; pour les années suivantes, il pourrait donc être bon de mettre la réunion en septembre; mais l'an prochain, si nous allons en Italie, je ne sais pas s'il pourra nous y rejoindre. En attendant, il se rabattra sur le compte-rendu; je pense que vous le ferez paraître cette fois dans *Econometrica*; c'est un désir qui m'a été exprimé par plusieurs membres .

Avec la dévaluation du Dollar, ne pensez-vous pas qu'il sera utile de causer - entre vous - à Leyde d'une modification du taux de la cotisation?

FRANÇOIS DIVISIA

Clamart (Seine)
29, Rue Cécille-Dinant

23 janvier 1933.

Mon cher Frisch,

1 - Je viens de recevoir le premier numéro d'Econometrica et, en commençant cette lettre, je vous envoie toutes mes félicitations à cette occasion et tous mes vœux, avec l'espoir et le désir de voir complètement superflues les quelques craintes que je vous avais exprimées à l'égard du journal.

2 - J'ai reçu aujourd'hui même une lettre de notre collègue Amoroso, en réponse à ce que je lui avais écrit au sujet de la prochaine réunion d'économétrie. Je ~~voulais~~ avais dit mon vif désir de voir honorer comme il convient les économistes mathématiciens et je lui avais expliqué longuement ce qui s'était passé à Lausanne au sujet de Pareto. M. Amoroso me répond qu'il accepte sans plus et bien volontiers l'idée d'une réunion en Hollande, d'accord d'ailleurs avec son ami, M. Mortara, qu'il a pressenti à ce sujet. La question va donc se régler à votre satisfaction et par conséquent aussi à la mienne, car je suis très heureux que l'accord se soit établi à ce sujet.

J'apprends que vous avez demandé à M. Amoroso une étude sur Pareto, qui sera publiée dans ~~un~~ Econometrica et qui, probablement, sera auparavant présentée à la réunion de Leyde. D'autre part, je pense que vous avez provoqué ou que vous provoquerez un commentaire du même genre sur tous les autres auteurs marquants de l'économie mathématique: c'est là, en effet, le meilleur moyen d'éviter d'éveiller des susceptibilités qui se traduisent ensuite par des incidents plus ou moins faciles à régler.

3 - M. Amoroso me dit également dans sa lettre que, en ce qui concerne l'élection des "fellows", il n'est nullement favorable au système que l'on a adopté et qu'il vous a fait part de ses objections. Je tiens à vous dire que, de mon côté - et j'en avais dit un mot à M. Amoroso - je vois également des difficultés à l'application des dispositions telles qu'elles ont été prévues dans le statut, lors de la constitution de la société. Jusqu'ici, je n'ai pas voulu envisager une modification à ces dispositions et c'est pour essayer de corriger ce qu'elles me paraissaient avoir d'un peu difficile dans l'application que j'ai été amené à

publier des notes assez nombreuses, assez longues et assez compliquées; en particulier, ma proposition de désigner, parmi les économistes non mathématiciens, un certain nombre de membres honoraires était en grande partie inspirée par la difficulté de créer au sein de la société une sorte de hiérarchie. Je crois, quant à moi, que la constitution d'un double noyau a un intérêt, mais qu'elle est une source de difficultés dans l'application. En réalité, ce que l'on a cherché avant tout, c'est la constitution, à l'intérieur de la société, d'un noyau qui ait la charge de diriger et de maintenir sans cesse la société dans la bonne voie au point de vue scientifique; il semble que cela pourrait être obtenu par l'élection d'un conseil assez nombreux, dont les membres pourraient très bien n'être pas élus à vie; ce conseil élisant lui-même ses membres, son pouvoir ne risquerait pas de passer en d'autres mains et cela suffirait, me semble-t-il, pour atteindre le but qu'on se proposait.

Il est vrai que le président Irving Fischer paraît avoir, en ce qui concerne le recrutement des "fellows", une autre idée, à savoir: de faire de la qualité de "fellow" une sorte de titre qui serait très désiré par les jeunes et qui, par suite, serait un excellent stimulant pour la poursuite des travaux scientifiques. Il y a là une considération qui n'est sans doute pas dénuée d'intérêt, mais sa réalisation sous cette forme me paraît se heurter à des difficultés réelles. J'ajouterai que la délivrance d'une sorte de diplôme par la société est d'autant plus délicate qu'elle peut toucher non seulement à des questions d'amour propre, mais encore à des intérêts matériels, par exemple: en ce qui concerne les candidats à certaines chaires de Facultés. A tous égards, par conséquent, je crois qu'il ne serait pas mauvais d'essayer de parvenir au but à atteindre sous d'autres modalités que celle qui a été envisagée. Je serai heureux, le cas échéant, de connaître votre opinion au sujet des modifications qui vous paraîtraient pouvoir être apportées dans les dispositions actuelles.

En ce qui concerne les propositions de vote pour la nomination de "fellows" qui nous ont été demandées récemment par le professeur Irving Fischer, je n'ai pas encore cru devoir envoyer mon vote, étant donné d'ailleurs que le président lui-même nous a encouragés à ne pas trop nous presser, de manière à ce que nos propositions soient bien mûries. Je serai heureux de savoir si, à la suite des échanges de vues au sujet du principe même de la désignation des "fellows", vous estimez que nous devons néanmoins envoyer notre premier vote sans tarder, ou au contraire essayer, avant de passer aux désignations, de tenir compte, dans la mesure où cela paraîtrait possible assez vite, des modifications qui pourraient être jugées utiles.

4 — J'apprends, en lisant *Econometrica*, que la réunion de Lausanne a adopté à l'unanimité un voeu au sujet de la célébration du centenaire de la naissance de Walras, qui aura lieu en 1934. Je serai heureux de savoir quelles sont vos idées à ce sujet.

5 - Je vous envoie ci-joint un petit extrait dont la lecture vous amusera peut-être, en même temps qu'elle vous donnera une idée de la mentalité de certains des économistes français à l'égard de l'économie mathématique. Je crois personnellement que les critiques de ce genre sont très fructueuses en ce qu'elles peuvent nous pousser à donner à nos études une orientation désirable; je me suis même demandé si, à ce point de vue, la publication dans votre périodique des critiques qui pourront être adressées à l'économétrie ne serait pas à envisager; toutefois, pour le moment, il me semble que la publication de commentaires de ce genre pourrait rapidement prendre un ton de polémique qui doit être soigneusement évité et que, par conséquent, cette publication n'est pas désirable.

En revanche, je me suis demandé si la coopération entre les divers chercheurs ne pourrait pas être facilitée par l'organisation, au sein du journal, d'une sorte de service de questions et réponses, chaque abonné pouvant envoyer au journal des questions que celui-ci insérerait, du moins s'il leur trouvait un intérêt général suffisant. - Cela m'amène à vous reparler de la question générale si importante de la documentation et de la bibliographie. Vous n'ignorez pas que c'est cette question qui nous avait surtout retenus lors de notre première entrevue à Paris. Je crois me rappeler que vous m'avez dit avoir renoncé à pousser plus loin l'organisation d'une bibliographie documentaire parce que cette bibliographie serait en voie de réalisation aux Etats-Unis; je me demande si du moins, la Société d'économétrie ne pourrait pas prendre contact avec cette organisation de bibliographie générale et, par exemple, se faire charger par elle de toute la partie concernant spécialement l'économétrie. Je crains, en effet, que l'organisme en question ne soit, en raison même de sa généralité, assez long dans ses réalisations et peut-être pourrions-nous gagner du temps à prendre la chose en mains, sans naturellement essayer de faire double emploi avec cet organisme. Pour ce qui me concerne, je m'aperçois que la documentation bibliographique répond à un besoin urgent pour la mise au point d'un certain nombre de questions dont je m'occupe et je persiste à croire que des renseignements d'ordre général documentaire sont plus précieux encore peut-être que la lecture de telle ou telle étude spéciale, quelle que soit la valeur de cette étude.

Bien cordialement à vous.

P.S. - Cette lettre a été dictée avant la réception de votre lettre du 13 janvier. J'ai été très heureux de voir votre désir de conciliation et votre acceptation de fixer le Congrès à Côme. Mais, puisque de leur

(11) Ne voyez pas que tous les économistes littéraires français soient hostiles à l'économétrie. Si monard, H. Bachelard et moi acceptés d'être mentionnés et l'auteur de l'ouvrage de l'acceptation de l'auteur, si nous ne sommes pas mentionnés en particulier à Paris.

côté Amoroso et Mortara acceptent Leyde, il y aura, je crois, possibilité de donner satisfaction à votre désir. Il ne peut que ~~être~~ ~~susciter~~ la proposition Mortara ait été inspirée seulement par le désir d'honorer les économistes italiens et que vos collègues italiens aient été froissés de ce qui s'était passé à Lausanne. S'il en est ainsi, votre démarche et la mienne en faveur de Pareto auront suffi à chasser les nuages du ciel italien.

D'autre part, j'ai demandé à Amoroso si quelques difficultés d'organisation du Congrès à Côme ou à Milan ne seraient pas à craindre du cas où Mortara ne serait pas élu fellow comme le vote préliminaire d'essai pourrait le donner à penser. Peut-être cette réflexion a-t-elle agi

Cela qu'il en soit, je ne puis que vous laisser le soin de donner une suite à l'affaire, en tant que Président de la Commission qui en a été chargée.

Peut-être pourriez-vous, si vous le désirez, ~~vous entendre~~ ~~directement~~ avec faire état de l'acceptation d'Amoroso, explicitement ou implicitement, ~~par~~ ~~les~~ formules votre proposition.

Je crois que le choix de Leyde rendra plus facile de consolider le précédent de ne pas accepter d'invitation; je crois cette question d'invitation importante; en effet, si des autorités nous invitent et si nous acceptons l'invitation, il sera ensuite difficile d'empêcher que ces autorités se mêlent de l'organisation du congrès; j'en connais des exemples.

DS - que la question de Congrès 1933 ne soit réglée
Je crois qu'il est préférable pour vous d'accepter celle
du Congrès 1934.

Amoroso

Ad brev fra F. Divisia til R. Frisch 23/1-1933 ?

REVUE POLITIQUE & PARLEMENTAIRE n° 456 (10 novembre 1932).

Notre impôt général sur le revenu et son mode de calcul.

.....
La seconde question, celle de savoir comment il faut appliquer l'impôt progressif au revenu imposable, est infiniment plus délicate à résoudre. Quel quantum de chaque revenu le fisc doit-il prendre pour que "les sacrifices fiscaux" de tous les contribuables puissent être tenus pour équivalents?

Avouons, sans barguigner, que, pour se déclarer capable de formuler une réponse exacte, il faut avoir déjà résolu le problème fameux qui consiste à trouver l'âge du capitaine étant donné la hauteur du grand mât et la longueur du navire eu, pour les vapeurs, le volume des machines et la surface de chauffe.

Entassez les unes sur les autres toutes les équations des économistes allemands, des économistes italiens, des anglo-saxons, voire des hollandais, vous n'en extrairez pas un atome de justice fiscale: vous aurez seulement prouvé, une fois de plus (peine superflue!), qu'un excellent économiste de l'école mathématique n'est pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles.

.....

G. Lecarpentier,
Professeur de Science financière
à la Faculté libre de droit de Paris.

FRANÇOIS DIVISIA

Clamart (Seine)
29, Rue Cécille-Dinant

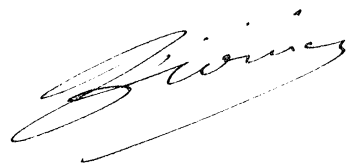
16/2/33

Monsieur Frisch

Nelson ayant trouvé quelques difficultés de texte dans la dernière page de la lettre de Mankell, j'en ai fait photocopier la fin de la lettre. Je vous envoie ci-joint — pensant que cela pourra vous intéresser — un tirage de cette photographie.

J'en envoie un autre à Nelson en lui disant que je vous laisse le soin de voir si vous jugerez bon de faire reproduire dans la Revue un fac-similé d'une partie de ce manuscrit, par exemple la dernière page qui contient la signature.

Cordialement à vous



The Preface to that indicates the nature
of the changes made in it, & in my
Mass generally. Age is beginning
to tell on me; & I resigned my Professorship
a year ago, in order that I might make more
progress with National Industries and
International Trade, which I am writing at this

The Austrians, and especially
(though there is much in their work which I admire)
Bohm Bawerk, annoy me by ~~butcher~~
to have revolutionized the bases of
economics; & shew nearly all their

doctrines appear to me to have been
latent in the writings of the "classical"
economists. Also they spend against
my mathematical instincts: though I
have now closed to use the mathematical
language rarely.

Yours very truly

Alfred Marshall

I know well your Transports; ~~but~~
have often recommended it. But I
do not know, alas!, your Coors; &
now I have no more any pupils
(and I) memorandum that may interest.

FRANÇOIS DIVISIA

Clamart (Seine)
29, Rue Cécille-Dinant

11 mars 1933.

Mon cher Frisch,

Je pense que le temps approche où nous devrions commencer à passer à l'exécution en ce qui concerne l'organisation du prochain congrès de la Société d'économétrie et, étant donné ce que je vous ai écrit dans ma dernière lettre au sujet de la proposition des Italiens, j'ai l'intention de proposer de réunir le congrès à Leyde. Toutefois, avant de faire cette proposition, je serais heureux d'avoir d'abord votre accord, tant sur cette question du lieu que sur l'organisation.

Je pense que vous êtes toujours d'avis de constituer un comité pour examiner à l'avance les communications: ce comité aurait pour président M. Bowley et pour secrétaire M. Zeuthen.

Je suppose que, dans la circulaire, il conviendrait d'inviter tous ceux qui veulent faire une communication à envoyer les indications directement à M. Zeuthen. Celui-ci pourrait peut-être prendre une première connaissance de l'ensemble des travaux présentés et, s'il estimait utile que certains fassent l'objet d'un examen plus approfondi, il pourrait envoyer ces communications à quelques membres du Conseil, de préférence de la nationalité du ou du groupe de pays d'où la communication serait parvenue.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien vous concerter à ce sujet avec M. Zeuthen qui est un peu votre voisin, et me dire si lui et vous êtes d'accord sur ces propositions, ou bien comment vous estimez qu'il faut les modifier. - En particulier, M. Zeuthen me ferait plaisir de m'envoyer la formule toute prête à insérer dans la circulaire, en ce qui concerne les envois qui devraient lui être faits.

Aussitôt reçu votre réponse, je pourrai écrire à M. Bowley et à M. Tinbergen, à moins que vous ne préfériez écrire vous-même à Tinbergen au sujet de l'organisation matérielle de la réunion.

Monsieur le Professeur Ragnar Frisch.

Pour ce qui est de cette organisation matérielle, la question se pose de savoir si nous devons réclamer une cotisation aux adhérents, pour couvrir les frais d'organisation. Vous savez déjà que, personnellement, je préférerais ne rien demander aux membres et faire payer les frais d'organisation du congrès par le trésorier de la Société d'économétrie. Toutefois, étant donné que vous êtes, je crois, d'avis contraire, étant donné ce qui a été fait dans le passé, je suis disposé à me rallier à telle combinaison que vous jugerez préférable.

D'un autre côté, il ne semble fort désirable que les congressistes ne reçoivent pas d'invitation d'une autorité locale.

La réception qui a eu lieu à Lausanne, de la part de l'Université de cette ville, devrait, à mon avis, conserver un caractère exceptionnel, en raison des services que cette Université a rendus à l'étude économétrique. - D'ailleurs, je me demande si la Société d'économétrie ne ferait pas bien de rendre à l'Université de Lausanne le geste amical dont elle a été l'objet, par exemple à l'occasion du centenaire de Walras (en 1934) au sujet duquel un vœu a précisément été pris à Lausanne, comme je l'ai lu dans le premier numéro d'Econometrica. -

Peut-être pourra-t-on admettre plus tard quelque chose d'analogue, à titre également tout à fait exceptionnel, pour les organismes d'ordre scientifique qui auraient rendu de même des services à la cause économétrique; mais je crois qu'il est très dangereux de s'orienter vers l'habitude d'être reçus par des autorités locales, quand bien même ces réceptions conserveraient au début un certain caractère d'intimité ou même un caractère scientifique: en effet, je crois bien que cette habitude ne manquerait pas de dévier beaucoup, ainsi qu'en donnent l'exemple d'autres congrès internationaux. Dans ce cas; les réceptions prennent de plus en plus d'importance, chaque pays voulant faire mieux que le pays précédent, et les choses prennent ainsi une tournure non seulement mondaine, mais aussi diplomatique, et quelquefois même une tournure politique qui n'est pas sans désagréments; c'est ainsi qu'en particulier je sais de bonne source que le gouvernement italien a, au moins à deux reprises, pris le prétexte de réunions internationales pour prendre nettement position dans des questions de politique pure.

Il y a là, me semble-t-il, un danger qui est tout particulièrement à éviter dans une réunion qui, toute scientifique qu'elle soit, traite des questions d'ordre économique, lesquelles auront nécessairement des rapports plus ou moins directs avec des intérêts qui peuvent être extrêmement importants.

Il me semble donc qu'il serait utile d'intercéder auprès de Tinbergen pour que, si les autorités locales s'intéressent à notre réunion, elles se bornent uniquement à mettre à notre disposition un local convenable pour les discussions.

En ce qui concerne la petite réception qu'il peut être intéressant d'organiser au début du congrès, de manière à permettre aux congressistes de faire plus rapidement connaissance les uns des autres, cette réception même me semble devoir être organisée par le Comité issu de la Société d'économie.

Le fond de ma pensée est que les frais de cette réception devraient être couverts par le budget de la Société. A défaut, peut-être pourrait-on précisément prévoir le versement préalable d'une cotisation qui servirait à payer, en tout ou plutôt en partie, tout à la fois les frais de cette réception et les frais de convocation et de correspondance, le budget de la Société payant le reste. C'est, en somme, la solution à laquelle nous étions arrivés à Paris et à laquelle il me semble que l'on pourrait se tenir.

Cette solution me paraît d'autant plus recommandable que les choses se passent ainsi, sauf erreur de ma part, aux Etats-Unis, où les réunions conservent un caractère complètement privé, en dehors, m'a-t-il semblé, de toute intervention des autorités locales. Etant donné que les questions européennes sont toujours infiniment plus compliquées que les questions américaines, je crois que nous ne pouvons que nous efforcer vivement d'imiter à cet égard la sagesse de nos amis américains.

J'ai l'impression que nous devons prendre des dispositions d'autant plus strictes que si, l'an prochain, nos collègues italiens renouvelaient la proposition qu'ils avaient faite cette année et si nous décidions d'accepter cette proposition, il nous faudrait nous servir de toute la force de l'exemple des précédentes années pour obtenir que le gouvernement italien ne vienne pas se mêler de nos affaires.

Si vous avez eu l'occasion de vous entretenir de ces questions avec M. Bowley, vous me feriez plaisir de me dire quel est son sentiment général à cet égard.

D'un autre côté, en ce qui concerne l'intervention possible des finances de la Société dans les frais d'organisation des réunions, je suis tout disposé, personnellement, à faire un exposé très détaillé et très justifié au President Irving Fisher pour lui expliquer le gros intérêt qu'il peut y avoir à ce que nous ne recevions pas de libéralités de l'extérieur à ce sujet.

Votre bien dévoué.



FRANÇOIS DIVISIA

Clamart (Seine)
29, Rue Cécille-Dinant

15 mars 1933.

Mon cher Frisch,

J'ai réfléchi à nouveau à la question de l'élection des fellows. - Il me semble qu'il serait possible de répondre aux préoccupations dont je vous ai fait part, sans pour cela modifier le texte de la constitution, ce qui est toujours chose difficile.

Il suffirait, je crois, que la réunion des fellows, une fois constituée, décide que le nombre des fellows à nommer ne dépassera pas un certain chiffre. C'est, en somme, ce qui se passe dans un assez grand nombre de sociétés et cette disposition me paraît tout à fait commode. Dans ce cas, en effet, les conditions inscrites dans la constitution ne sont plus que des conditions minima et, par suite, si quelqu'un n'est pas nommé fellow, cela ne signifie pas que nous estimons qu'il ne remplit pas ces conditions. - Je crois que nous aurions ainsi beaucoup plus de liberté de manoeuvre et que nous ne risquerions pas de nous mettre mal inutilement avec un certain nombre de personnes.

Telle que la constitution est actuellement rédigée, il semble que la nomination comme fellow comporte un véritable examen et que, si quelqu'un n'est pas nommé, - étant donné que le nombre est illimité - c'est qu'il est jugé ne pas satisfaire aux conditions requises; or, ces conditions, telles qu'elles ont été libellées, sont extrêmement générales.

D'autre part, la décision de l'assemblée générale des fellows limitant le nombre de ses membres aurait l'avantage de n'être pas absolument intangible. Evidemment, cette décision ne pourrait pas être modifiée fréquemment, car elle n'aurait plus alors aucune signification; toutefois, si le

nombre désirable des fellows devait varier avec le temps, il ne serait pas impossible d'adapter la règle aux circonstances par une simple décision nouvelle de l'assemblée générale des fellows.

Je crois que cette proposition a tout à la fois le mérite d'être simple et d'éviter des difficultés possibles. J'ai l'intention de demander qu'elle soit soumise à l'une des premières délibérations des fellows; toutefois, si vous voulez bien, auparavant, me donner votre avis à ce sujet, je serai très heureux de le recevoir.

Votre bien dévoué.



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

U. B. Oslo
Brev. n.
761 A

F. Divisia til Irving Fisher.

avril 1933.

Il me serait agréable de vous adresser quelques lignes
pour vous remercier de votre lettre du 10 avril 1933.

Je vous prie de croire que je suis très intéressé par
ce que vous m'avez écrit et que je suis sûr de vous
avoir répondu par la même occasion.

Monsieur le Président et cher collègue,

Je vous prie de croire que je suis très intéressé par
ce que vous m'avez écrit et que je suis sûr de vous
avoir répondu par la même occasion.

Je vous prie de croire que je suis très intéressé par
ce que vous m'avez écrit et que je suis sûr de vous
avoir répondu par la même occasion.

Je vous prie de croire que je suis très intéressé par
ce que vous m'avez écrit et que je suis sûr de vous
avoir répondu par la même occasion.

Je vous prie de croire que je suis très intéressé par
ce que vous m'avez écrit et que je suis sûr de vous
avoir répondu par la même occasion.

Je vous prie de croire que je suis très intéressé par
ce que vous m'avez écrit et que je suis sûr de vous
avoir répondu par la même occasion.

Je vous prie de croire que je suis très intéressé par
ce que vous m'avez écrit et que je suis sûr de vous
avoir répondu par la même occasion.

Ad brev fra F. Divisia til R. Frisch 16/4-1933.

Il me semble que les dispositions suivantes pourraient être adoptées par le Président:

1933

1° - Donner connaissance à tous les membres du Conseil des résultats complets du vote auquel il a été procédé.

2° - Décider que doivent être considérés comme élus à la suite de ce vote tous ceux qui ont obtenu un nombre de voix supérieur à X. Le nombre X me paraît pouvoir être fixé par le Président. Il pourrait être, par exemple, celui du nombre de voix obtenu par M. Warren Persons (je ne me rappelle plus quel est ce nombre de voix, mais je crois bien me souvenir que c'est jusqu'à cette personne exclue que vous avez pensé qu'il conviendrait d'arrêter la liste des membres fellows des États-Unis).

3° - Le nombre de candidats ayant obtenu un nombre de voix supérieur à X étant probablement assez faible, il serait tout naturel que vous proposiez au Conseil de procéder à l'élection d'une liste supplémentaire de candidats. Il est évident que les candidats proposés ont obtenu un plus grand nombre de voix, c'est que les votes se sont dispersés parmi ceux qui n'étaient pas suffisamment connus de tous les votants.

Par suite, il semble qu'avant de procéder à l'élection complémentaire, vous devriez annoncer au Conseil la liste de tous les candidats qui ont obtenu X voix de la part de l'un au moins des votants, et en indiquant que ceux qui ont ainsi proposé lesdits candidats devraient les proposer à nouveau - s'ils jugent utile au vu des résultats du premier vote - en donnant à l'appui de leur proposition, une fiche de renseignements assez complète.

- Cette fiche de renseignements devrait notamment indiquer:
- 1° la compétence du candidat au point de vue mathématique;
 - 2° sa compétence au point de vue économique;
 - 3° sa compétence au point de vue statistique;
 - 4° des renseignements sur les travaux qu'il a publiés;
 - 5° toutes considérations diverses à produire à l'appui de sa proposition.

Il me semble qu'avec des renseignements aussi détaillés, il deviendrait relativement plus facile à offrir à concentrer les votes sur un certain nombre de nouveaux candidats à élire. Toutefois, si la liste est longue, il est bon que les votes restent secrets; les propositions de candidature devraient au contraire être faites ouvertement par leurs auteurs.

En ce qui concerne votre souci d'obtenir une certaine répartition géographique des fellows, cette préoccupation m'a paru toute naturelle. Toutefois, à la réflexion, je me demande si cette préoccupation devrait être érigée en princi

d'après la lettre, et surtout d'après l'esprit de la constitution de la Société, les fellows doivent répondre à des conditions bien déterminées et il semble que leur choix doit être surtout guidé par la considération de ces conditions, quel que soit le pays auquel puisse appartenir le candidat. Il me semble donc que la question de répartition géographique ne devrait être considérée qu'à titre subsidiaire et plutôt pour lever les hésitations qui pourraient survenir quant au choix d'après la seule compétence scientifique.

Cette question de la nomination des fellows est assurément bien compliquée; mais, comme elle est très importante pour l'avenir de la Société, je crois qu'il ne faut pas regretter de ne pas aller plus vite.

Enfin, je crois que, si nous ne voulons pas aller au-devant de certaines difficultés qui pourraient devenir sérieuses par la suite, nous devons nous attacher notamment à la conception que, si le recrutement des fellows est extrêmement important parce qu'il constitue le véritable noyau d'action dirigeante de la Société, nous n'entendons nullement établir une hiérarchie intellectuelle quelconque entre les membres fellows et les autres membres; il s'agit uniquement, dans mon esprit, du choix de personnes particulièrement désignées pour donner à la Société d'économétrie, et aussi exactement que possible, l'orientation en vue de laquelle elle a été constituée.

Ad. br. fr. F. Divisia et R. Frisch 16/4. 1933

NOTE POUR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMÉTRIE

La 3^e réunion européenne de la Société internationale d'Économétrie se tiendra à Leyde (Pays-Bas) vers le début d'Octobre.

Le programme des travaux, qui n'est pas encore arrêté, sera conçu dans le même esprit que ceux des précédentes réunions de Lausanne 1931 et Paris 1932 (voir *Econometrica*, n° de Janvier 1933, et *Revue d'Economie Politique*, n° de Janvier 1933).

Les membres qui envisagent de participer à la réunion sont priés de le faire connaître dès que possible à

Monsieur J. TINBERGEN

Tesselsche straat 39, SCHEVENINGEN (Hollande)
qui a bien voulu se charger de recueillir les adhésions et leur fera parvenir les circulaires ultérieures.

Ils sont priés, en outre, d'indiquer leurs convenances quant à la fixation précise des jours de session, et de faire connaître s'ils désirent participer à un arrangement collectif pour le logement et les repas, en vue de réduire les frais de séjour.

Les adhésions devront être accompagnées du versement de deux florins pour la couverture des frais d'organisation.

Les membres désireux de proposer une communication devront en adresser le texte ou tout au moins une analyse assez détaillée à

Monsieur ZEUTHEN

Steen Blichersvej 1, COPENHAGUE (Danemark)
le plus tôt possible et en tout cas avant le 15 Juin prochain.

Le Vice-Président,

F. DIVISIA.

30 Avril 1933.

NOTE POUR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
D'ECONOMÉTRIE

La 3^e réunion ^{européenne} de la Société internationale d'Econométrie
^{vers le début} se tiendra à Leyde (Pays-Bas) dans les premiers jours
d'octobre.

Le programme des travaux, qui n'est pas encore
arrêté, sera conçu dans le même esprit que ceux des
précédentes réunions de Lausanne 1931 et Paris 1932
(voir *ECONOMETRICA* n° de Janvier 1933 et *REVUE D'Economie
Politique* n° de Janvier 1933).

Les membres qui envisagent de participer à la réunion
sont priés de le faire connaître dès que possible, ^à
~~avec l'indication de leurs convenances quant à la fixation~~
~~précise des jours de session.~~

Monsieur J. TINBERGEN

Tennelsche straat 51 Scheveningen Hollande
~~qui leur fera parvenir en temps ultérieurement toutes~~
~~indications plus détaillées. L'adhésion au congrès com-~~
~~tera le versement d'une somme de deux florins pour~~
qui a bien voulu se charger de recueillir les adhésions
~~et leur fera parvenir toutes indications plus détaillées.~~

~~Les adhésions accompagnées~~
du versement de deux florins pour la couverture des
frais d'organisation.

Les membres désireux de proposer une communication
devront en adresser le texte ou tout au moins une
analyse assez détaillée à

Monsieur ZEUTHEN

Steen Blichersvej 1 Copenhague Danemark
le plus tôt possible et en tout cas avant le 15 juin
prochain.

Le vice-président,
F. DIVISIA

les invitations
ultérieures. Ils sont
priés, en outre,
d'indiquer leurs
convenances quant
à la fixation
précise des jours de
session, et de faire
connaître s'ils
désirent participer,
pour le logement,
et les repas, à une
organisation
collective qui
permettrait de
réduire les frais de
séjour. Les adhésions

FRANÇOIS DIVISIA

Clamart (Seine)
29, Rue Cécille-Dinant

16 avril 1933.

Blauert
04 66

Mon cher Frisch,

- 1 -

Je m'empresse de vous communiquer ci-joint copie de la lettre que ~~je~~^{j'ai} ~~vais~~^{éc} adresser au Président Irving Fisher, comme suite à notre dernier entretien au sujet de l'élection des fellows. Je pense que vous serez bien d'accord sur les termes de cette lettre. *J'y joins la lettre d'Amoroso.*

Mes hommages à Madame Frisch et bien cordialement à vous.

Je reçois une lettre de Marschak; il a perdu sa situation à Heidelberg et est actuellement à Vienne jusqu'au 20 avril, après quoi il compte passer quelques jours à Genève avec Staehle et venir vers le 25 avril à Paris où il a son frère, M. Léon Marschak, 50 rue de Chateaudun; il se demande s'il ne pourrait pas se faire une situation en France. Je n'ai pas besoin de vous dire que, si je ne suis pas partisan de le nommer fellow déjà, je suis en revanche vivement disposé à essayer de l'aider et à faire tout mon possible pour le conserver à la science. Je lui ~~écris~~^{écris} par retour du courrier et lui fais part de votre séjour à Paris jusque vers le 19 pour le cas où

FRANÇOIS DIVISIA

Clamart (Seine)
29, Rue Cécille-Dinant

11 mai 1935

Ma cher Frisch,

J'apprends avec plaisir votre rentrée à Oslo ; j'avais eu, par Roos, un mot de votre passage à Londres. J'ai été très heureux de passer l'anné un peu avec vous à Paris, j'espère que nous nous verrons encore à Seyde, ni de moins je puis m'y rendre.

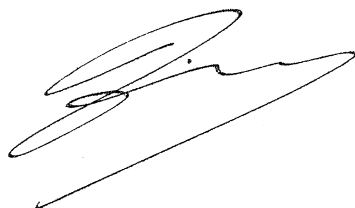
J'ai retenu aussi l'adresse de M^{lle} Walras qui habite Paris. Je vais voir son peu Antonelli qui la fréquente et je crois qu'on pourra faire quelque chose pour le centenaire 1934. J'ai écrit au Dr Irving Fisher, pour lui demander de provoquer l'avis ou conseil sur le point préalable de savoir s'il faut ou non faire quelque chose.

J'espère que cela n'est arrivé par trop
de retard.

Je vous écrirai quand j'aurai vu
Antonelli, et si, comme probable,
vous voyez alors à me répondre,
je vous demanderai de jeter à
votre réponse l'adresse de la
personne de Hollande qui vous avait
écrit à ce sujet.

Li joint qq exemplaires de la
circulaire qui est partie le
12 mai.

Cordialement



FRANÇOIS DIVISIA

Clamart (Seine)

29, Rue Cécille-Dinant

30 mai 1933.

Mon cher Frisch,

J'ai eu ces jours-ci un entretien avec M. Antonelli, au sujet de la commémoration du centenaire de Walras. - M. Antonelli ne m'a pas caché que toute souscription en faveur de Mlle Walras pourra soulever certaines difficultés en risquant d'éveiller sa susceptibilité. - Il m'a confirmé, d'autre part, son projet de publication des lettres de Walras; ce projet est en instance depuis je crois assez longtemps, mais jusqu'ici des initiatives ont manqué pour le mener à bien. J'ai dit à M. Antonelli qu'à mon avis la publication des lettres pourrait faire l'objet d'une souscription qui, sans doute, pourrait rapporter un produit assez substantiel qui reviendrait alors tout naturellement à Mlle Walras au titre de droits d'auteur. Je pense notamment qu'il serait possible de grossir assez ce produit en ne faisant de la correspondance de Walras qu'un tirage limité dont les exemplaires, seraient mis en souscription à un prix assez élevé, en même temps qu'une circulaire pourrait indiquer discrètement l'oeuvre charitable que cette souscription pourrait réaliser. - M. Antonelli s'est déclaré tout à fait disposé à se rallier à une formule de ce genre et la seule question reste de savoir si la souscription pourrait effectivement rapporter des droits d'auteur intéressants.

Je crois vous avoir dit que j'avais écrit il y a quelque temps au Professeur Irving Fisher pour lui proposer de soumettre au Conseil de la Société d'économétrie la question de savoir si cette Société entend ou non s'intéresser à la commémoration du centenaire de Walras. - Si la réponse du Conseil est affirmative, il semble que la Société pourrait assumer l'initiative de la publication des lettres et de la souscription correspondante. Elle pourrait faire faire deux ou trois exemplaires de luxe, dont l'un serait remis à Mlle Walras en même temps que le montant des droits d'auteur; dont l'autre serait offert, avec une adresse appropriée, à l'Université de Berne; et dont le troisième pourrait être aussi, le cas échéant, offert au Président Irving Fisher lui-même. - Là pourrait se borner, je crois, la manifesta-

Sans suite

tion envisagée à l'occasion du centenaire de Walras. La publication des lettres serait complétée simplement par un compte-rendu qui paraîtrait dans *Econometrica*, pour fixer le souvenir de cette manifestation. D'un autre côté, peut-être y aurait-il lieu de faire une certaine publication sur Walras, son oeuvre, ses commentateurs, soit dans *Econometrica*, soit peut-être préférablement ou en même temps dans une préface au recueil des lettres. - Si, - pour une raison ou pour une autre, que je n'aperçois pas d'ailleurs, - la Société d'économétrie entendait ne pas se mêler de la commémoration, la publication des lettres de Walras pourrait néanmoins être faite par un comité spécial.

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire part de votre avis sur les suggestions ci-dessus, et notamment me dire si vous estimez que la publication des lettres de Walras a des chances d'obtenir un succès suffisant pour assurer la réussite de la souscription au point de vue financier.

Peu après votre départ de Paris, j'ai reçu une lettre de M. Cowles, dans laquelle il me signale que le nombre des membres de la Société d'économétrie atteint aujourd'hui 371 et que, si les candidats de la dernière liste sont élus, le nombre sera porté à 407. Il ajoute qu'il y a actuellement 24 bibliothèques abonnées. Il estime que si le nombre des membres atteignait 500 et que si le nombre des bibliothèques atteignait 200, les frais de la Société d'économétrie et ceux de la publication du journal seraient couverts. - Ces renseignements m'ont permis de voir que, actuellement, les dépenses sont loin d'être récupérées par les recettes.

Si mes calculs sont exacts, la somme nécessaire à M. Cowles serait de l'ordre de 3.500 à 4.000 dollars, alors que la recette actuelle est inférieure à 2.000 dollars; il serait donc indispensable de doubler la recette, ce qui me paraît correspondre à un effort extrêmement sérieux. En particulier, le chiffre de 200 bibliothèques abonnées me paraît pour le moment bien optimiste. Au contraire, je pense qu'il sera facile d'atteindre les 500 membres, si on se donne la peine d'en recruter de nouveaux; mais le tout ne sera pas de recruter des membres, il faudra surtout les conserver à la Société et, à cet égard, je crois que le rôle d'*Econometrica* sera prépondérant. En effet, c'est surtout par le journal que la plupart des membres prendront contact avec la Société, car le nombre de ceux qui se rendront aux congrès annuels sera toujours très petit.

Il me paraît résulter de là, d'une façon assez impérieuse, la nécessité de mettre le journal à la portée de ses lecteurs. En effet, si un certain nombre d'entre eux n'y trouvent que des

*Del velij
au chancelier
No del.*

articles qui dépassent plus ou moins nettement le niveau de leur formation scientifique, ils se désintéresseront de sa lecture et arriveront inévitablement à ne plus payer leur cotisation. Il me semble que cela peut rendre assez délicate la question dont vous m'avez quelque peu entretenu de savoir dans quelle note il faudrait tenir la rédaction générale du journal.

Par sa destination même, le journal doit contenir des articles difficiles sur des matières nouvelles et particulièrement élevées; je ne crois pas qu'à cet égard, il puisse se permettre d'abaisser son niveau scientifique; mais je crois vraiment que les questions les plus délicates de l'économie politique doivent pouvoir être mises en langage ordinaire, à la portée du commun des économistes. Je n'ignore pas que ce travail de traduction en langage ordinaire est extrêmement difficile; mais il me semble que c'est un des problèmes essentiels auxquels le journal devra s'attacher, et je crois d'ailleurs que cela lui sera d'une grande sauvegarde pour éviter une tendance dans laquelle il pourrait être facile de tomber: celle de donner lieu de plus en plus à des exercices algébriques. Pour les premiers numéros notamment, il paraît plus utile encore que la lecture n'en soit pas trop difficile, de manière que les gens s'accoutument peu à peu à cette sorte d'étude et ne soient pas rebutés de prime abord.

Vous m'avez demandé, au cours d'une conversation, s'il n'y aurait pas lieu justement de traduire en langage ordinaire l'article que Tinbergen a consacré au traitement mathématique des oscillations par les équations intégrales. - J'ai personnellement l'impression qu'une sorte de réédition pure et simple d'un article déjà paru, sous une forme plus accessible, présenterait l'inconvénient d'avoir trop l'air d'être une traduction à l'usage des lecteurs incapables de lire le premier texte. Je crois que les articles destinés à se mettre à la portée des lecteurs devraient plutôt revêtir une autre forme: en particulier, peut-être, celle d'une sorte de revue générale synthétique condensant et rapprochant, en les expliquant, des articles différents parus sur des objets voisins.

A titre d'exemple, il me semble qu'il pourrait y avoir quelque intérêt à exposer dans un tel article quelles sont les différentes idées auxquelles on a pu recourir pour expliquer la génération des oscillations économiques. Les équations fonctionnelles répondent à l'idée de l'introduction d'un certain retard dans un mécanisme réactif; la théorie des associations biologiques faite par Vito Volterra repose, elle, sur une idée toute différente; le schéma des oscillations de relaxation répond, si je l'ai bien compris, à la constitution d'un équilibre instable qui se renverse de temps à autre; il se peut que d'autres schémas mathématiques d'oscillations existent encore, répondant à des idées différentes, notamment l'idée des impulsions aléatoires sur un système pendulaire.

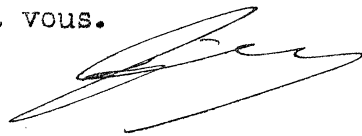
Il me semble qu'il doit être parfaitement possible d'expliquer les différentes idées auxquelles ont pu ainsi faire appel les diverses théories mathématiques, sans pour cela écrire une seule formule, et, à mon avis, l'exposition de ces idées, de leurs liens ou de leurs caractères contradictoires, peut être d'un grand intérêt. Il serait peut-être même intéressant de montrer avec un peu de détails comment certaines de ces théories impliquent l'existence de caractéristiques telles que: une masse, une inertie, une résistance, etc., tandis que d'autres n'en comportent pas.

Des aperçus du même ordre peuvent sans doute être rédigés sur bien d'autres catégories de la recherche économétrique et ces aperçus peuvent trouver tout naturellement place dans *Econometrica*, en ce sens qu'ils doivent inévitablement être bâtis sur une connaissance approfondie des théories économétriques les plus évoluées et les plus complexes: il s'agit là, en somme, d'extraire la quintessence de la cuisine économétrique sous forme d'idées générales que bien des économistes pourront très utilement soit prendre à leur compte, soit au contraire critiquer.

Pour en revenir à la question financière immédiate, je relève que, dans sa lettre du 4 juin 1932, M. Cowles s'est engagé à supporter le déficit pendant une période de trois ans, à moins que ce déficit dépasse largement 2.000 dollars par an: d'après les chiffres que j'ai relatés plus haut, il semble que la condition stipulée dans cette lettre est remplie et que, par suite, nous pouvons compter sur le concours financier du "Cowles and C^o management". - Tout de même, il me semble que l'avenir ne sera véritablement assuré que si le budget arrive à s'équilibrer sensiblement.

A un autre point de vue, je me demande s'il ne serait pas bon de séparer, tout au moins pour la forme, les finances de la Société de celles du journal. - Il avait été admis, je crois, que, sur les cotisations, deux dollars sur six et un dollar sur trois iraient au budget de la Société, le reste devant aller au journal. Il semble qu'il serait grandement désirable que le Conseil pût disposer de son budget indépendamment du "Cowles and C^o management". Cela n'empêcherait pas le Conseil de décider de verser une subvention annuelle au journal, si, comme il semble le budget propre de la Société se traduit par un excédent pendant que celui du journal est en déficit; mais, de toute façon, ce secours de la Société ne saurait aller bien loin et, du moment que le standing du journal est maintenant fixé et que l'on ne peut pas décemment le réduire, il me semble qu'il n'y a plus qu'une solution qui est de lui acquiescer et surtout de lui maintenir le plus grand nombre possible d'abonnements; cela me paraît être beaucoup plus du ressort du rédacteur en chef que du ressort du circulation manager.

Cordialement à vous.



Handwritten notes:
Savoir
à quel
à quel
part
sur site
ou de
plus

P.S. - Je vous remets ci-joint une liste de personnes qui me paraissent pouvoir être proposées comme membres de la Société d'Econométrie. Je vous serai obligé, si vous voulez donner votre signature à ces propositions, de les transmettre ensuite à M. Cowles.

Je propose d'autre part toute une liste de membres belges de concert avec M. Ducassé, et enfin une autre liste de concert avec M. Rueff.

Fisher m'écrit ceci:

Regarding the plans for commemorating the centenary of Walras' birth in 1934, I agree that it would be well to have a special program. If the publication of a special pamphlet on Walras can be financed, I think it would be preferable to publish the material in this way rather as an issue of "Econometrica". You will be interested to know that at the suggestion of Professor Schumpeter, we are planning to hold a session in honor of Walras in December 1934 in this country.

U. B. Csio
Bureau
761 A

FRANÇOIS DIVISIA

Clamart (Seine)

29, Rue Cécille-Dinant

1^{er} juin 1933.

Mon cher Frisch,

Je réponds aussitôt à votre lettre; du 25 mai qui m'entre-
tient principalement des questions de rédaction de la revue
Econometrica.

Il n'a jamais été dans ma pensée d'orienter cette revue
dans un genre analogue à celui des autres revues économiques;
je crois, comme vous, qu'il est indispensable que notre revue
reste uniquement une revue d'économétrie, c'est-à-dire d'études
économiques conçues dans l'esprit particulier que vous savez.

J'ai voulu simplement vous dire que la présentation des
études économétriques devrait être mise à la portée du plus
grand nombre possible de lecteurs.

A cet égard encore, je crois qu'il serait mauvais de
 tenter de dénaturer certains articles en vue de leur donner
une présentation plus accessible; en réalité, il faut que les
articles difficiles restent difficiles et conservent toute la
précision désirable; mais je crois que de tels articles doivent
être accompagnés d'autres articles qui, tout en demeurant d'un
niveau très élevé, peuvent néanmoins ne pas entrer dans des
détails de calcul.

J'aurais été bien heureux de vous envoyer un article
général sur les différentes idées par lesquelles on peut tenter
d'expliquer la génération des oscillations économiques; malheu-
reusement, je n'ai pas le temps d'écrire une étude aussi impor-
tante que celle-là, et je dois ajouter que je ne me crois pas
qualifié pour l'écrire, bien que j'aie réfléchi assez à la
question; en effet, je risquerais de rester un peu dans le
vague et, précisément, l'intérêt des articles dont je vous ai
entretenu serait de demeurer tout à fait précis, bien que
dépourvus de l'emploi du calcul. A mon avis, il me semble que
les articles de ce genre pourraient très utilement être rédigés
par ceux-là même qui se sont occupés de la question du point
de vue mathématique.

En particulier, pour ce qui concerne la question si vaste des oscillations économiques, il me semble qu'une collaboration entre diverses compétences serait utile. Je crois, par exemple, que vous pourriez avoir quelque chose de tout à fait bien de Tinbergen en ce qui concerne les oscillations en retard, de Le Corbellier en ce qui concerne les oscillations de relaxation de Slutski ou de vous-même en ce qui concerne les oscillations causées par des chocs aléatoires, etc. - Peut-être cela pourrait-il faire l'objet d'articles différents, mais il me semble qu'il serait possible de trouver une présentation qui juxtaposerait, en les confrontant, les exposés de ces divers auteurs.

J'ajoute qu'il est un point aussi sur lequel il me semble qu'il serait très utile de faire un exposé général en langage ordinaire, en ce qui concerne l'explication des oscillations économiques; c'est un point que vous avez vous-même abordé dans une discussion dont vous m'avez envoyé autrefois le compte rendu: je veux parler du fait qu'une théorie des cycles ne peut être admise que si elle explique le retournement de la tendance. Ce point, à mon avis, ne peut être examiné de façon utile que du point de vue mathématique; mais, lorsqu'on a vidé la question par le calcul, il me semble qu'il doit être possible d'en exprimer le résultat en langage ordinaire.

Si l'on pouvait même faire une revue générale de toutes les tentatives d'explication des cycles économiques, en indiquant quelle est la traduction mathématique de ces explications et en montrant que la plupart d'entre elles ne conduisent nullement à la conception d'une oscillation véritable, je crois qu'il y aurait là une contribution très générale et tout à fait utile à l'étude de cette importante question. - Cette étude aurait, je crois, tout à fait sa place dans le journal *Econometrica*, en ce sens qu'elle montrerait comment l'analyse mathématique seule peut permettre de départager un certain nombre d'explications en présence, pour un phénomène déterminé.

A un autre point de vue, je crois que le journal *Econometrica* conserverait une originalité qu'aucune autre revue économique ne pourrait lui arracher si, au lieu de se borner à publier des études individuelles sous forme d'articles, il orientait aussi (peut-être même plutôt) son activité vers la publication de discussions sur les sujets les plus importants.

Je crois d'ailleurs que c'est aussi de ce côté que nous devrions orienter nos réunions annuelles. - Assurément, il est très intéressant que ces réunions soient l'occasion, pour un certain nombre d'entre nous, de produire leurs travaux; mais il faut bien reconnaître que la présentation de ces travaux sous la forme d'exposé oral en séance, sans aucune préparation préalable, ne se prête pas à une discussion sérieuse. En réalité, il faudrait que tous les documents fussent distribués à l'avance par écrit: c'est là quelque chose que nous ne pouvons guère songer à réaliser pour le moment, en raison des difficultés matérielles et financières; mais il me semble qu'il y aurait un moyen de réaliser tout de même quelque chose dans cette voie:

13.11

very good idea

Certains articles publiés par *Econometrica*, et qui paraîtraient particulièrement importants ou particulièrement intéressants à discuter, pourraient être mis à l'ordre du jour des réunions annuelles. Les participants à ces réunions auraient ainsi le temps de prendre connaissance dans le détail et de travailler eux-mêmes ces sujets en lisant *Econometrica*; la discussion en pourrait être par suite particulièrement approfondie et profitable. Cette discussion serait ensuite reproduite dans un numéro d'*Econometrica*, d'une part pour tenir au courant ceux qui n'auraient pu participer à la réunion, et d'autre part pour conserver trace de discussions qui pourraient être particulièrement importantes. - Nous nous orienterions de cette façon vers une sorte de travail collectif que, pour ma part, je crois tout à fait profitable.

En ce qui concerne les réunions déjà organisées dans le passé, j'ai toujours considéré que leur principal, et peut-être leur seul but, était de permettre aux participants de faire connaissance les uns avec les autres; mais, une fois que cet objet est réalisé, il me semble que nous devons songer à une organisation du travail plus stricte et ayant un rendement plus élevé. La constitution de la Commission présidée par M. Bowley, à l'effet de mieux sélectionner les communications, constituera déjà un progrès intéressant; mais, si bien choisies que soient les communications, leur exposé n'aura jamais grande utilité s'il n'a pas été précédé d'une lecture mûrie du document.

Puisque nous aurons cette année, à Leyde, un certain nombre de collègues américains, je crois qu'il serait particulièrement intéressant de consacrer une partie de nos séances non pas tellement à des exposés nouveaux qu'à une discussion un peu serrée sur des questions déjà connues peut-être, mais où les idées de fond doivent être sensiblement différentes, en ce qui concerne notamment la valeur et la portée des méthodes employées. - Il pourrait y avoir là un commencement de réalisation de l'idée, que je vous suggérais plus haut, de ne pas s'astreindre à inscrire au programme de nos réunions annuelles uniquement de l'inédit.

Bien cordialement à vous.

J'ai vu Antonelli au sujet de la publication de la correspondance de Walras. La réunion de documents a déjà été faite par M. de Walras

et Antonelli a déjà commencé des annotations.

Il y aura peut-être 2 gros volumes in 8°

à une certaine période avec le nombre de

personnalités de divers pays, surtout ces

personnalités auxquelles il autorisera de

publier leurs lettres, à l'exception d'une seule

à vos vœux de la Laurence et de Lyon

qui ont été présentes autrefois et avaient

peu en principe leur amicus; on ne peut

donner une place dans leur catalogue à moins

qu'ils ne soient représentés par un autre

et l'intention de l'Economic Society, n°

celle de la destination

de l'association de la Société

pourrait avoir une inscription parmi

les membres, ce qui empêcherait pas de

vendre aussi des exemplaires d'autres

ouvrages

de la Commission

d'acheteurs, etc. Combien vous en

puisse faire payer l'envoi, en

indiquant que le droit d'entretien

est à la charge de l'auteur?

Voudriez-vous signer et envoyer à Cowley

la proposition ci-jointe? J'en ai

renvoyé à Ruff, mais il est trop occupé

avec la prochaine Conférence économique.

Cordialement

[Signature]

Les deux volumes
 de la Commission
 de la destination
 de l'association
 de la Société
 pour la vente
 des exemplaires
 d'autres ouvrages
 de la Commission
 d'acheteurs, etc.
 Combien vous en
 puisse faire payer
 l'envoi, en indiquant
 que le droit d'entretien
 est à la charge de
 l'auteur?
 Voudriez-vous
 signer et envoyer
 à Cowley la
 proposition ci-jointe?
 J'en ai renvoyé
 à Ruff, mais il
 est trop occupé
 avec la prochaine
 Conférence
 économique.
 Cordialement
 [Signature]

COPIE

Rome, ce 12 juin 1933 - XI

Cher Collègue,

Je réponds avec quelque retard - occasionné d'une courte absence de Rome - à votre lettre du 30 mai. Je suis très touché de vos aimables expressions, et en même temps - et d'autant plus - peiné de devoir insister dans ma décision de donner ma démission de membre du Conseil de la Société Econométrique. Mais je m'empresse de vous assurer et affirmer de la manière la plus nette que cette décision n'est nullement la conséquence d'un malentendu quelconque, et que rien absolument ne m'a déplu dans mes relations avec tous les membres de la Société, lesquelles ont toujours été très amicales.

La vérité est que je suis vraiment trop chargé d'occupations absorbantes, et que je ne suis pas en mesure de m'occuper de la Société comme je le devrais et le voudrais.

En tant qu'italien, je suis naturellement très heureux et très flatté que l'Italie puisse être choisie comme siège de notre réunion de 1934; mais à cause de cela justement, je voudrais que la réunion fût bien organisée et réussît à souhait. Or, je n'ai vraiment pas le temps - ni peut-être les qualités - nécessaires à un travail de ce genre. Et si ce doit être un autre qui organise la réunion, justice veut qu'il ait, pour ainsi dire, la gloire après les peines et les tracass.

Vous n'ignorez pas d'ailleurs que j'étais parmi les membres du Conseil de la Société Économétrique qui auraient dû cesser leur mission à la fin de l'année dernière, et qui ont été confirmés seulement pour l'année courante. Pour ma part, je suis convaincu de l'opportunité qu'il y ait une rotation des charges qui, tout en permettant une parfaite unité et continuité de conduite de la Société, lui assure un continuel apport de forces et d'idées nouvelles.

Je dois ajouter enfin qu'avant de vous écrire - à vous et à M. le Président Fisher - j'ai consulté M. Del Vecchio et j'ai obtenu de lui qu'il consentît à ce que je fisse son nom pour ma succession et qu'il me promit d'accepter la charge au cas où le Conseil voudrait bien accueillir ma proposition et la lui offrir.

Quant à l'élection des Fellows, puisque M. Fisher demandait dans sa lettre une prompte réponse, je lui ai communiqué par le retour du courrier mon approbation et mes propositions. (1)

Veillez accepter l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

AMOROSO.

(1) J'ai donné mon approbation à tous les noms qui étaient marqués avec un astérisque dans la liste de M. Fisher, en observant que Mortara et Vinci devraient sans doute être élus eux aussi et en proposant encore M. Bresciani-Turroni et M. D'Addario.

Societe d'Econometrie

Liste de propositions des membres ordinaires.

- M.M. Baudhuin, Fernand, professeur à l'Université de Louvain,
vice-président de la Société d'Economie politique,
38, boulevard de Tirlemont, Louvain.
- de Leener, Georges, professeur à l'Université de Bruxelles,
12, avenue Emile Duray, Bruxelles.
- Dupriez, Léon, professeur à l'Ecole des sciences politiques
et sociales de l'Université de Louvain,
190, rue de Bruxelles, Louvain.
- Julin, A., Secrétaire général du Ministère de l'Industrie,
81, rue Louis Hap, Bruxelles.
- Lévy, Paul, ingénieur commercial, licencié en sciences
économiques, professeur de statistique à l'Ecole
des Hautes Etudes de Gand,
40, rue de la Brasserie, Bruxelles.
- Mahaim, Ernest, ancien ministre, professeur à l'Université
de Liège, Directeur de l'Institut Solvay,
9, rue du Hêtre, Cointe-Liège.
- Theate, Albert, ingénieur, actuaire à la Caisse générale
d'épargne et de retraite,
166, boulevard Général Jacques de Dixmude,
Bruxelles.
- A. Andréadès, membre de l'Institut international de
Statistique,
7, rue des Philhellènes, Athènes.
- Dr J. Neyman, professeur de statistique mathématique à
l'Ecole supérieure d'agriculture de Varsovie,
Laboratoire de Statistique mathématique,
Miodowa 23, Warszawa.
- S. Fogelson, Office central de Statistique,
Aleja Jevorolimska 32, Warszawa.
- Dr Adam Heydel, professeur d'Economie à l'Université
de Cracovie.

.....

M.M. Dr Jan Wisniewski, Institut de Conjecture,
Elektwalna 2, Warszawa.

Michel Kaleski, - d* -
Ludwik Landau, - d* -

Clamart (Seine)
29 rue Cécille-Dinant.

24 Juin 1933.

Mon cher Frisch,

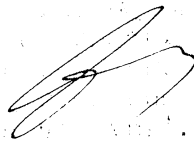
Je vous envoie à nouveau des propositions de membres ordinaires pour la Société d'économétrie. Je vous les envoie en double exemplaire pour le cas où vous voudriez conserver trace de ces propositions, l'autre exemplaire étant destiné à M. Cowles.

Ces derniers temps, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec M. Simiand de la question de la bibliographie économique internationale: il m'a dit qu'un projet avait autrefois été mis à peu près au point, mais que ce projet n'avait pas vu le jour parce que les américains avaient voulu faire mieux, ce qui a donné naissance au Social Science Abstracts.

Etant donné que cette publication, à laquelle il participait, est actuellement arrêtée, M. Simiand pense que l'on pourrait reprendre, sur des bases un peu plus modestes, le projet de bibliographie économique internationale qui avait été envisagé, et je crois qu'il a déjà écrit à ce sujet à quelques collègues, notamment, si je ne me trompe, à Westley Mitchell.

Je crois devoir vous mettre au courant de cela, pour le cas où vous estimeriez opportun de mettre en liaison la bibliographie économétrique dont vous avez le projet avec la bibliographie plus générale qui, probablement, s'organisera un jour ou l'autre. Il semble que, si vous le jugiez utile, vous pourriez prendre contact soit avec M. Simiand, soit avec quelque autre membre de la Société d'économétrie qui a eu l'occasion de collaborer au Social Science Abstracts.

Cordialement à vous.



F. Divisia.

P.S. - J'ai bien reçu votre lettre du 10 juin.
Je ferai mon possible pour que la publication de

la correspondance de Walras se fasse sous les auspices de la Société d'économétrie.

Je ne me rappelle plus si je vous ai dit que les Facultés de Lyon et de Lausanne avaient été pressenties autrefois, en sorte qu'il ne sera pas possible de passer à la réalisation sans leur parler à nouveau de cette affaire. Il se peut que ces Facultés se désintéressent maintenant de l'édition projetée; en tout cas, il semble que, d'une façon ou d'une autre, la Société d'économétrie pourrait être mêlée à cette manifestation scientifique: en particulier, quelle que soit la solution adoptée en ce qui concerne l'édition, il me semble qu'il sera opportun d'ouvrir une souscription parmi les membres de la Société d'économétrie dans des conditions à déterminer.

Ence qui concerne la présentation de nouveaux membres de la Société d'économétrie, je crois en effet, comme vous, que l'esprit de la constitution est, comme pour toutes autres sociétés, que les candidats doivent être connus par les deux membres qui les présentent; en pratique, vous savez que, le plupart du temps, les candidats sont connus d'un seul membre qui demande à un de ses collègues de seconder sa signature. - Je crois personnellement qu'il vaut mieux s'en tenir, en principe, à la règle que les deux membres connaissent la personne qu'ils proposent. Toutefois, il me semble que nous pouvons ne pas nous tenir à la lettre stricte de cette règle pour le début du recrutement qui serait, je crois, sensiblement retardé si nous prenions trop de précautions à cet égard. C'est dans cet esprit que je vous envoie ci-joint une nouvelle liste de membres.

La liste des membres belges m'a été donnée par M. Max-Léo Gérard, président de la Société d'Economie politique de Belgique, ancien ingénieur des Mines, ancien secrétaire particulier du Roi; je ne connais personnellement que les trois premiers, mais il me semble que la référence ci-dessus est suffisante pour que nous puissions nous en contenter.

M. Max-Léo Gérard n'a d'ailleurs choisi, parmi les personnes qu'il connaît à la Société d'Economie politique de Belgique, que celles qui lui ont paru véritablement pouvoir collaborer utilement à notre Société. - Dans la lettre qu'il m'a envoyée, il a ajouté que lui-même se trouvait maintenant trop loin des études théoriques pour pouvoir travailler effectivement les questions d'économétrie, mais qu'il s'intéresse vivement à la constitution de notre Société, et j'ai cru comprendre que, si nous avions pu lui offrir quelque poste en vue dans cette Société, il aurait été très heureux de servir nos intérêts. Etant donné que nous ne pouvons pas le nommer fellow, je ne vois pas ce que nous pourrions faire à son égard et je me suis contenté d'envoyer copie de sa lettre au président Irving Fisher.

La question soulevée par le cas de M. Max-Léo Gérard se rattache directement à celle des membres honoraires qui a fait l'objet, jadis, d'une proposition de ma part.

M. Andréadès n'est pas davantage un économètre, mais il est un membre très représentatif de l'enseignement économique en Grèce et je le crois susceptible de contribuer utilement à la divulgation de la Société dans ce pays.

Enfin, les six derniers membres de la liste ci-jointe viennent de m'être proposés par M. Oskar Lange, de Cracovie. Etant donné que M. Lange sera prochainement membre de la Société d'économétrie, il aurait pu faire un peu plus tard, lui-même, ces propositions, mais j'ai pensé qu'il n'y avait nullement lieu d'attendre sa propre élection.

J'ai reçu, il y a quelque temps, une lettre de M. Amoroso dans laquelle il me faisait part de son intention de démissionner du Conseil de la Société d'économétrie. Je lui ai écrit aussitôt pour avoir des précisions concernant les raisons de sa détermination et il vient de me répondre par une lettre dont je crois intéressant de vous envoyer une copie.

Je me rappelle que, lors du Congrès international des mathématiciens tenu à Bologne, en 1928 si je ne me trompe, M. Amoroso avait été désigné comme Chef de la Section économique, mais qu'en fait c'était notre collègue Del Vecchio qui s'était entièrement occupé de l'organisation des travaux de cette Section; je me demande si c'est le même phénomène qui se reproduit ici en prévision de la réunion de la Société en Italie, ou encore si le siège de cette réunion en Italie soulève quelques questions d'ordre politique ou autre que je n'aperçois pas. Quoi qu'il en soit, notre collègue Amoroso ne paraît pas vouloir revenir sur sa détermination.

Votre cordialement dévoué.



J'ai demandé s'il n'y a pas d'accord entre quelques collègues italiens, notamment entre Amoroso et Mortara au sujet du lieu de la réunion en Italie. Rappeler vous que Amoroso vous avait écrit.



[1933 aug. ?]

Mon cher Frisch,

Ameroso vous avait promis un article sur Pareto et il devait faire cette communication à Leyde. Or je crois savoir qu'il ne viendra pas à Leyde. Dans le souci de ménager les susceptibilités des Italiens j'ai écrit à ce sujet une lettre à Tinbergen, qui l'a transmise à Zentgraf. Je me demandais s'il ne fallait pas maintenir une communication sur Pareto à Leyde et, en l'absence de Ameroso, la confier par exemple à del Vecchio, - ou bien remettre cette communication au congrès de l'an prochain en Italie.

À la réflexion, je crois qu'il vaudrait mieux maintenant suivre le précédent de Paris et l'exemple des Américains, c'est à dire ne plus faire aucune communication à la louange de auteurs dans le Congrès; seulement, il faudrait, je crois, ^{continuer à} publier dans *Econometrica* une collection d'articles sur les auteurs la plus complète possible, de manière à :

- ne froisser aucun amour propre national
- faire connaître les grands auteurs à nos membres non mathématiciens
- faire connaître à tous les auteurs plus ignorés (vous savez que même l'histoire des erreurs a son utilité).

Admirable

Je vous en suis reconnaissant d'envoyer votre avis sur cette question à Zenthen, à qui j'écris dans le même sens.

Je suis heureux que l'élection de fellows soit enfin réglée; c'était une question difficile. Maintenant, le comité de fellows pourra faire mieux que nous quand il le jugera possible.

Je crois qu'il faudra faire à l'avenir une réunion officielle de fellows pour discuter certaines questions.

J'espère que vos papiers de bons vacances,

Cordialement à vous



F. Divisia
 Villa de Beaulieu
 St-Jervais le Bain (Hte Savoie)
 jusque vers le 15 septembre.

avec l'attention de nos amis

6. En attendant de parler de l'Institut de France

*1. J'ai écrit 2. l'Institut de France en 1910. km
 3. l'Institut de France
 4. l'Institut de France - l'Institut de France
 5. l'Institut de France - l'Institut de France*

13 septembre 1933

Mon cher Frisch,

J'ai bien reçu vos deux dernières lettres et vous en remercie. J'ai été très intéressé par vos indications sur le vote des fellows; j'avais déjà envoyé mon propre vote; j'ai vu que le conseil a adopté finalement une politique restrictive et je crois qu'il a eu raison.

Je vais envoyer mon mot pour le maintien de Fisher à la présidence; pour le reste, je crois que nous pourrons en parler à Leyde.

Vous avez dû apprendre que j'ai prévu une réunion des fellows; il s'agit naturellement d'une réunion officielle; je vous serai reconnaissant de vouloir bien penser à l'avance aux questions qui pourraient être agitées dans cette réunion. J'ai l'intention de parler de la question de la réunion annuelle des fellows prévue par les statuts; je crois que le mieux sera qu'il y ait une seule réunion dans le monde par an pour les fellows et que chaque réunion décide le lieu de la réunion suivante; cela est tout à fait conforme aux statuts. Seulement je crois qu'on pourrait introduire l'habitude que la réunion américaine désignera le siège suivant en Europe et que la réunion européenne désignera le siège suivant en Amérique.

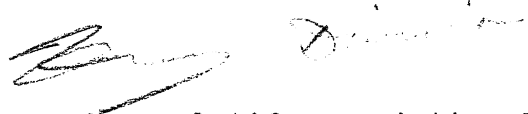
Si cette combinaison était adoptée (avec des mesures spéciales pour les décisions urgentes), peut-être pourrions-nous en profiter pour ne tenir de réunions en Europe que tous les deux ans; je crains en effet que pour des raisons financières comme pour des raisons scientifiques, il soit difficile d'alimenter un congrès tous les ans. Toutefois mon opinion n'est pas ferme à ce sujet.

D'autre part, Morét a écrit à Fisher, qui m'a transmis la lettre pour étude, de tenir les réunions européennes dans un lieu fixe, par exemple Lausanne; vous vous rappelez que j'ai eu cette idée il y a déjà longtemps, mais que je n'ai pas voulu encore en parler; je serai heureux de savoir de vous si vous pensez que cette question doit aussi être soumise aux fellows; je crois que Fisher pense qu'on doit le faire; de toute façon nous en causerons d'abord entre nous.

Dans sa même lettre, Morét reprend la question des membres honoraires ou sympathisants; nous pourrons aussi en causer, mais étant donné que les choses

se sont assez bien passées jusqu'ici, je pense qu'il n'y a pas lieu d'aller au devant de difficultés nouvelles et qu'il faut au moins attendre d'avoir un motif de fait de soulever cette question.

Cordialement à vous

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'D. Fisher', written in a cursive style.

Je me demande si le papier relatif au maintien de Fisher comme président doit être envoyé aux membres du conseil ou à tous les fellows? Je pense que vous avez porté votre attention sur cette question.

U. B. Cole
761A°

FRANÇOIS DIVISIA

Clamart (Seine)
29, Rue Cécille-Dinant

21 octobre 1933.

Mon cher Frisch,

Ce que vous m'avez dit à Leyde au sujet du maintien de Fisher à la présidence de la Société d'économétrie m'a amené à songer qu'il y a aussi une autre question à régler: c'est celle de la nomination des membres du Conseil.

Aux termes de la Constitution, le président de la Société est élu chaque année par le Conseil, ainsi que le secrétaire et le trésorier, mais les autres membres doivent être élus pour trois ans par les fellows, sur désignation par le Conseil.

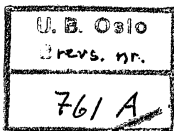
Le cercle des fellows ayant été formé cette année, il semble donc que ce cercle aura à procéder à des élections pour les trois postes de membres dont le mandat vient à expiration à la fin de 1933.

Vous vous rappelez qu'en avril 1931, ont été élus pour trois ans: Amoroso, Roos et Schumpeter; pour deux ans: Wilson, vous et moi; pour trois ans: Borkiewicz, Bowley et Zawadski. - Le Conseil ayant décidé de bloquer les années 1931 et 1932 en une seule année, Amoroso, Roos et Schumpeter ont vu leur mandat se terminer à la fin de 1932; je suppose que l'on doit considérer qu'ils ont alors été réélus pour trois ans par le Conseil, en l'absence d'un corps de fellows constitué. - A la fin de cette année, les mandats de Wilson, vous et moi viennent à expiration et c'est à l'occasion de ces mandats que le Conseil aura à faire trois désignations pour les présenter à l'élection des fellows.

Je suppose que la première réunion du groupe des fellows se fera aux Etats-Unis, en même temps que l'une des réunions qui se tiendront probablement à la fin de l'année là-bas. Il serait donc bon que, avant cette date, le Conseil ait pris toutes dispositions en vue de l'accomplissement de la procédure.

La question va se poser pour la première fois devant les fellows de savoir si les membres du Conseil doivent être

P.S. - Du moment que le Président est élu par le Conseil et non par les fellows, il me semble que le Memorandum que nous avons envoyé à Leyde de part beaucoup de son intérêt, et qu'il vient au caractère un officiel de nos réunions, j'ai fait part de notre avis à J. L. Fisher, et je pense que, comme d'habitude, il sera de votre avis. Quant au maintien de Fisher comme Président, je suppose que tout le monde en conseil en fait partie à l'exception de Roos, et qu'il est non sans intérêt de connaître ce point. Il en était autrement, vous ne devriez pas en parler.



FRANÇOIS DIVISIA

Clamart (Seine)
29, Rue Cécille-Dinant

21 octobre 1933.

Mon cher Frisch,

Je vous envoie ci-joint copie d'une lettre que j'ai reçue d'Irving Fisher et qui, je pense, vous intéressera.

Aussitôt rentré de Hollande, j'ai pu rencontrer Antonelli et m'entretenir avec lui de la question de la publication de la correspondance de Walras. Il m'a dit que, d'après ses premières démarches, il espérait pouvoir mener à bien cette publication dans le courant de l'année 1934.

Je lui ai fait part des opinions que j'ai recueillies d'un certain nombre de membres de la Société d'Econométrie et notamment de la vôtre et de celle du Président Irving Fisher.

En ce qui concerne le paiement des frais d'édition, il semble qu'il serait possible de le réaliser sans faire appel au concours de la Société d'Econométrie; en revanche, cette Société pourrait donner un très grand appui en aidant à la vente des volumes.

A cet égard, l'idée qui a paru la plus raisonnable est de lancer une circulaire pour demander à l'avance au public des souscriptions d'achat; si les souscriptions recueillies se trouvaient suffisamment nombreuses pour permettre de prévoir un succès suffisant des ventes, on procéderait alors à l'impression du volume.

Nous avons pensé, Antonelli et moi, que le journal "Econometrica" ne se refuserait probablement pas à publier la circulaire de souscription à l'adresse de tous les membres de la Société. Peut-être cette circulaire pourrait-elle paraître dans le corps même de l'un des fascicules sous la forme d'une petite note qui ferait part de notre initiative aux membres de la Société et demeurerait comme un des souvenirs de l'action de la Société d'Econométrie à l'occasion du centenaire de Walras. Toutefois, si vous estimiez que la circulaire ne doit pas faire partie du texte proprement dit du journal, peut-être admettriez-vous de l'insérer sur une feuille spéciale encartée dans le journal, comme l'a été la liste des membres. - Je serais heureux de connaître votre avis au sujet de cette suggestion. - Il semble qu'il serait désirable que le public de la Société d'Econométrie fût touché de la question par le numéro à paraître.

gratuit

en janvier prochain. Si, comme je l'espère, vous acceptez qu'Econometrica prête son concours dans les conditions ci-dessus j'en serais reconnaissant de vouloir bien me dire dès que possible à quelle date extrême devrait vous être envoyé le texte à insérer pour qu'il puisse paraître dans le numéro de janvier.

Je me suis demandé, d'autre part, à quelle personne la circulaire devrait recommander aux amateurs d'envoyer leur ~~contribution~~ souscription; peut-être M. Antonelli pourrait-il être chargé de les recueillir, mais peut-être aussi préférerez-vous que ce soit le journal Econometrica lui-même qui recueille les souscriptions des membres de la Société pour les transmettre au comité d'édition de la correspondance de Walras, dont j'espère d'ailleurs que vous accepteriez éventuellement de faire partie.

J'ai eu l'occasion, à Leyde, d'apprendre de Schultz qu'il a déjà eu connaissance de cette correspondance; il m'a dit qu'elle présentait un gros intérêt; le nombre des lettres serait, paraît-il, de l'ordre de un millier peut-être, dont bon nombre échangées avec des savants marquants de tous pays.

Cordialement à vous.

Handwritten notes:
Voud des quel te l'abo et m'ho rest
Futelle au *comité*
br. ad det u demande *Editer*
d'una seule *diff*
un B. *publ*
a *composé*

Vedlegg til brev fra F. Divisia til Irving Fisher 110-1125
THE ECONOMETRIC SOCIETY

C O P I E

September 10, 1933.

Professor Francois Divisia
29 rue Cecille-Dinant
Clamart.

Dear Professor Divisia,

I have your letter of august 26 for which many thanks. This also reminds me that your letter of June 24, according to my records, has not been previously acknowledged. I think it was because I had sent it to Professor Frisch for his attention.

I note your feeling in regard to Honorary Members. This matter can be taken up again, of course, at any time later if desired.

The reception which the Society has so far received is very pleasing, and I hope that, with the very good "Econometrica", we may become the important center of influence that we have wished.

I agree that it would be a good plan to have a meeting of the Fellows in Europe next year.

With best wishes, I am very sincerely yours.

Irving Fisher.

FRANÇOIS DIVISIA

Clamart (Seine)

29, Rue Cécille-Dinant

6 novembre 1933.

Mon cher Frisch,

J'ai appris avec beaucoup de surprise, par votre lettre-circulaire, que Fisher refusait de continuer à demeurer à la présidence de la Société d'Econométrie; j'étais persuadé qu'il accepterait facilement la prolongation de son mandat et il me semblait qu'il aurait accepté, à tout le moins, de rester à la présidence une année encore, de manière à recevoir la réaction éventuelle des deux premières réunions de fellows en Amérique et en Europe. D'après le ton de votre circulaire, je crois comprendre que nous n'avons plus maintenant qu'à nous incliner devant la décision du professeur Fisher. Il me semble qu'il faut tirer de cette décision la conclusion que son avis (qui sera peut-être partagé par beaucoup de personnes) le président devra être changé tous les ans.

La Constitution, qui prévoit le pouvoir annuel du président semble donc devoir être interprétée en ce sens que la réélection n'est pas désirable, à défaut d'une raison particulière. - Si ce principe (qui, comme je vous le disais, a des avantages et des inconvénients) est admis pour la présidence, il semble que la même interprétation doive se faire en ce qui concerne le mandat des membres du conseil: en conséquence, le conseil aurait à présenter de nouveaux noms à la réunion des fellows qui doit se tenir à la fin de l'année, pour le remplacement de ceux de ses membres dont le mandat arrive à expiration. D'après ce qui avait été arrange à ce sujet par le Conseil, ces membres sont Wilson, vous et moi; il y aurait en outre à proposer quelqu'un pour remplacer Amoroso, démissionnaire.

En ce qui me concerne, je crois que l'on peut admettre ce principe de la non réélection des membres du Conseil, d'une part à condition que ce soit un principe d'opportunité et non un dogme, d'autre part à condition d'y faire une exception pour le rédacteur en chef d'Econometrica, exception qui est extrêmement facile à justifier et qui sera, je crois, admise par tout le monde.

Monsieur Ragnar Frisch.

Dans ces conditions, le Conseil comprendrait: un membre renouvelable annuellement (le président), trois membres permanents (le rédacteur en chef d'*Econometrica*, le secrétaire et le trésorier), six membres renouvelables par tiers tous les trois ans, (de telle sorte que la réunion des fellows aurait chaque année à statuer sur la nomination de deux nouveaux membres).

Sur ces dix membres, il semble qu'il serait convenable que six soient européens et quatre américains, étant donné que l'effectif actuel des membres de la Société comprend environ 140 américains pour 210 européens, dont: France 41, Italie 33, Europe centrale 33, Pays scandinaves 28, Angleterre 22, Pologne 22, Hollande 17, Pologne 7, Suisse 6, Egypte 3, Belgique 2, Espagne 1.

En ce qui concerne la nomination du nouveau président, en dehors de toute question de personnes, je suis bien d'accord avec vous sur le principe qu'il est désirable que le président de la Société réside alternativement en Amérique et en Europe, le vice-président résidant simultanément dans l'autre continent; cela aidera, je pense, à faire admettre l'usage selon lequel la réunion des fellows se tiendrait aussi alternativement en Amérique et en Europe et justement dans celui des deux continents où résiderait le président.

En ce qui concerne les élections des membres du Conseil à soumettre à la prochaine réunion des fellows, il serait bon, je crois, que le Conseil prit une décision sans trop attendre en vue des présentations à faire. - En donnant sa démission, M. Amproso a présenté comme successeur notre collègue Del Vecchi et je pense qu'on pourrait en effet ratifier cette proposition. Il resterait à désigner deux autres membres, dont un au moins américain; si, comme il paraît résulter de votre circulaire, on doit envisager que M. Schumpeter prendra la présidence de la Société en 1935, il y aurait à faire entrer maintenant dans le Conseil l'américain qui serait appelé à prendre la présidence en 1937; je pense que vous pourriez utilement vous concerter sur ce point avec Irving Fisher et Schumpeter.

Pour ce qui est de la présentation de ce dernier comme vice-président pour la prochaine année, je n'ai pas besoin de vous dire (car vous le savez déjà) que je suis tout à fait d'accord pour ce choix.

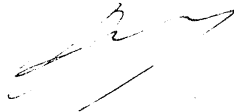
En revanche, j'ai été assez surpris de me voir proposer par vous pour prendre la succession de Fisher. - Je ne vous cache pas que j'avais accepté le mandat de vice-président surtout comme celui d'un adjoint chargé d'assurer une partie de la besogne, et je me suis demandé si j'étais bien qualifié pour prendre la présidence.

D'autre part, j'avais l'intention de proposer votre réélection comme membre permanent du Conseil et je crains

6/11-1933

maintenant qu'on puisse nous soupçonner un peu de nous être entendus pour nous maintenir l'un l'autre au sein de l'organisation que nous avons contribué à créer. Si, comme je l'espère, vous êtes bien d'accord pour continuer à demeurer dans le Conseil (ce qui, personnellement, me paraît indispensable au bon fonctionnement de la Société et du journal), j'écrirai à Irving Fisher afin qu'il fasse cette proposition en dehors de moi, s'il est d'accord de son côté.

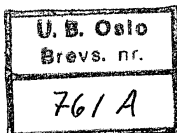
Votre bien dévoué.



P.S.- Au cours de l'été dernier, j'ai rencontré à Paris notre collègue Ricci; il m'a dit qu'il serait très heureux de participer aux réunions de la Société d'Econométrie, mais qu'il ne peut le faire à la fin de septembre et au début d'octobre étant donné qu'il doit être rendu en Egypte le 1^{er} octobre.

Je lui ai écrit récemment pour lui demander s'il était disposé à participer à la réunion de 1934 qui se tiendra dans une petite ville de l'Italie du Nord; il vient de me répondre qu'il en serait en effet très désireux, à la condition que cette réunion soit terminée avant le 27 septembre. J'ai donc l'intention de proposer que la date du congrès d'Italie soit fixée un peu plus tôt que les deux précédentes années et je pense qu'il n'y aura pas en général d'objection à cela. - En effet, si l'on avait adopté la date de la fin de septembre-début d'octobre, c'était surtout (si j'ai bien compris) de manière à ne pas réunir la Société à la même date que d'autres congrès auxquels les membres pourraient vouloir aussi participer. Je vais tâcher de savoir dès maintenant du Président de l'Institut international de coopération intellectuelle si des congrès sont prévus vers le 20-25 septembre 1934, susceptibles d'intéresser les membres de la Société d'économétrie; mais d'ores et déjà je tiens à vous entretenir de la question pour avoir votre avis, avec l'espoir que vous ne ferez pas d'opposition à un changement de date qui nous permettrait d'avoir vraisemblablement deux importants de nos collègues, Ricci et Bresciani-Turroni.

Je viens de recevoir de Tinbergen une note sur les oscillations économiques qui m'a beaucoup intéressé. - En particulier, il me paraît d'excellente méthode que chacun cherche à mettre sur le papier les problèmes qui lui paraissent devoir être réglés dans cette importante question. Je crois aussi d'excellente méthode votre idée de constituer un petit club pour étudier cette question en particulier et je me demande s'il ne serait pas très utile de constituer de même d'autres clubs pour l'étude des autres questions.



FRANÇOIS DIVISIA

Clamart (Seine)

29, Rue Cécille-Dinant

5 décembre 1933.

Mon cher Frisch,

Je vous remercie de votre lettre du 18 novembre.

J'ai été très heureux d'apprendre auparavant, par la lettre du Professeur Irving Fisher, qu'il acceptait finalement de rester à la tête de la Société d'Econométrie; vous savez combien son maintien à la présidence est conforme à mes idées. A cet égard, je crois qu'il serait bon, l'année prochaine, de ne pas attendre la fin de l'année pour nous entretenir de cette question de présidence. Comme je vous l'avais dit à Leyde, j'estime qu'il y aurait intérêt à ce que le Professeur Fisher restât à la tête de la Société le plus longtemps possible, de manière à en marquer très nettement l'orientation; il semble que cela soit contraire à ses idées, mais je crois qu'il serait bon d'avoir avec lui un échange de vues à ce sujet, sans être bousculé par le temps.

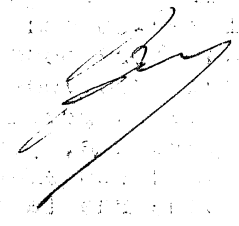
Je suis d'ailleurs d'accord avec vous pour penser qu'il ne serait pas mauvais, en effet, que la présidence fût conservée deux ou trois ans par la même personne, pour assurer un peu de continuité et aussi en raison du dérangement que le changement de personne occasionne en ce qui concerne la transmission des archives, les en-tête de lettres imprimées, etc...

En ce qui concerne la place du rédacteur en chef d'Econometrica dans le Conseil de la Société, je crois effectivement qu'il ne faut pas considérer le rédacteur en chef comme étant membre ex-officio du Conseil, d'après la Constitution. En vous écrivant à ce sujet, je n'ai nullement entendu assimiler le rédacteur en chef, qui a un rôle surtout scientifique, aux autres membres du Bureau qui ont surtout un rôle administratif; je crois toutefois qu'il y a gros intérêt, en vue de traditions à établir, à ce que le rédacteur en chef du journal fasse toujours partie du Conseil, sans être considéré comme y occupant de ce fait une fonction déterminée et, par conséquent, sans être empêché d'occuper dans le Conseil d'autres fonctions, telles que, notamment, la vice-présidence ou la présidence.

Pour ce qui touche la réunion de l'année prochaine, il me semble un peu difficile de repousser, pour de simples raisons de température, la date du congrès jusqu'en octobre, à une époque où beaucoup d'entre nous seraient empêchés d'y assister par leurs occupations universitaires et où, notamment, nos collègues d'Egypte et d'Angleterre seraient sûrement absents. Il me paraît cependant désirable que nos séances de travail, qui sont passablement chargées, ne soient pas accablées par la chaleur; à cet égard, j'ai l'intention de suggérer à notre collègue Del Vecchio de se préoccuper de cette question matérielle et, au besoin, de choisir le lieu de notre réunion, (plutôt sur les bords du Lac Majeur) dans quelque coin de montagne voisin où la température serait plus fraîche.

En ce qui concerne les leçons de mathématiques, je crois tout à fait intéressante la suggestion de Marschak de prendre comme sujet les équations différentielles engendrant des périodicités, et je vais écrire à Tinbergen qui me paraît en effet tout à fait qualifié pour traiter la question.

Votre bien dévoué.



U. B. Oslo D. 1933. nr.
761 A

FRANÇOIS DIVISIA

Clamart (Seine)
29, Rue Cécille-Dinant

5 décembre 1933.

Mon cher Frisch,

Je constate que M. Cowles se donne la peine d'envoyer à tous les membres de la Société une liste imprimée des candidatures agréées par le Conseil, en leur demandant de lui renvoyer leurs votes à l'égard de ces candidats. Cela est en effet conforme à la Constitution; mais il me semble qu'il serait possible de faire quelque économie de temps et d'argent en adoptant des habitudes qui, je crois, sont en usage dans beaucoup de sociétés.

En fait, il a été reconnu qu'il est matériellement impossible d'attendre que tous les membres de notre Société aient renvoyé leurs votes pour prononcer l'admission définitive des candidats. Par suite, on est conduit à admettre qu'un candidat est élu lorsqu'aucun vote défavorable n'a été envoyé au Bureau dans un délai raisonnable.

Dans ces conditions, il me semble qu'il serait tout à fait suffisant de publier les noms des candidats agréés par le Conseil, et soumis au vote de l'ensemble des membres, dans le journal *Econometrica*, soit sur une feuille détachée encartée dans le numéro, soit plutôt parmi les "avertissements, notes et memoranda". Une "note" insérée dans *Econometrica* pourrait signaler que les candidatures ainsi publiées sont, par là même, soumises au vote de l'ensemble des membres et qu'elles seront considérées comme définitivement agréées lorsqu'elles n'auront pas fait l'objet de votes défavorables dans un délai de

Peut-être estimerez-vous que cette modification de procédure doit être soumise à l'agrément du Conseil? En tout cas, j'ai tenu à vous en parler tout d'abord afin que vous donniez à cette suggestion la suite que vous jugerez utile.

Votre bien dévoué.

